Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 064-216400689-20230404-DELIB_2023_29-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 4 avril 2023

Date de convocation : 30 mars 2023 Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 3 Votants : 18 (Christian CLAVARET, membre actif d'Asson Sports ne prenant

pas part au vote)

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON PRÉSENTS: Marc CANTON, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS: Alexandre LARRUHAT, Bérénice DABAN, Olivier CHARRET

PROCURATIONS: Alexandre LARRUHAT à Jean-Marc DOURAU, Bérénice DABAN à Audrey VANHOOREN, Olivier

CHARRET à Marc CANTON

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBERATION N° 2023-29: Subvention aux Associations 2023

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser les subventions suivantes :

Coop Scolaire les Esquirous (Pont-Latapie)	29 € x 31 élèves = 899 €
Association Parents Elèves (Pont-Latapie)	4 € x 31 élèves = 124 €
Occe Coop Scolaire (Bourg)	29 € x 126 élèves = 3 654 €
Association Parents Elèves (Bourg)	4 € x 126 élèves = 504 €
Association Asson-Sports	10 000 €
Association Asson-Sports (subvention exceptionnelle pour les 60 ans du club)	1 250 €
Total	16 431 €

M. le Maire précise que les éventuelles autres demandes seront traitées au fur et à mesure de leurs arrivées, étant précisé que le budget global alloué aux subventions est de 18 000 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ACCEPTE les subventions aux associations citées.

PRECISE que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2023

VOTE

POUR	18
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire